ECHOS DE SESSION

Amendement retenu

La gauche a présenté un amendement demandant le maintien de l'aide à 30 000 € au lieu des 24 000 € proposés à l'association Profession Sport et Loisirs Auvergne, au service des communes. Nous avons pu obtenir au final 27 000 € pour cette association.

Augmentation d'impôts

À l'heure où les Bourbonnais reçoivent leur feuille d'imposition, les élus socialistes ont encore une fois dénoncé cette augmentation injustifiée de 14% décidés par la majorité. Rappelons que le budget 2015 avait un excédent de 5 millions d'euros.

Motion Réseau Education Sans Frontière

Les élus de gauche ont déposé une motion demandant que la majorité du Conseil départemental tienne ses engagements. Lors de la session de juin, 5 000 € avaient été attribués, alors que le Président Dériot s'était engagé par écrit à maintenir l'aide à 15 000 € L'ensemble des associations devaient également être entendues par la majorité. Elles attendent toujours.

Audits

Les élus socialistes ont, une fois de plus, interrogé l'exécutif sur les conclusions des audits sur les services sociaux et sur les routes. Seule la suppression de l'Unité Territoriale Spécialisée, au service des communes, a été confirmée.

Recadrage

« Ce ne sont pas 200€ qui les remettront dans le droit chemin ». Ces mots ont été prononcés par Annie Corne, vice-présidente chargée de l'insertion, essayant de justifier la suppression de l'aide attribuée en fin d'année aux jeunes en grande difficulté. Ces propos, qui ont indigné l'assemblée, ont notamment fait l'objet d'un recadrage de Pascal Perrin. L'aide aux plus fragiles n'a pas vocation à remettre quiconque dans le « droit chemin », mais contribue à ce que les personnes puissent vivre dignement.

Groupe Socialiste, Républicain et Apparentés - Hôtel du Département - 1 avenue Victor Hugo - BP 1669 - 03016 Moulins

Directeur de publication : Bernard POZZOLI - Responsable de la rédaction : Nathalie PERCHAT

Mise en page et impression: imprimerie départementale N°ISSN: en cours. Dépôt légal à la parution. Ce bulletin trimestriel du groupe du CD03 est imprimé à 1 000 exemplaires.

ALLIER
TERRITOIRE D'AVENIR

Bulletin du groupe Socialiste, Républicain et Apparentés

EDITO

Bernard POZZOLI

Président du groupe Socialiste, Républicain et Apparentés

Le groupe

- Eliane HUGUET, vice-présidente, Moulins 1
- Pascal PERRIN, vice-président, Yzeure
- Alain DENIZOT, Moulins 1
- Pascale FOUCAULT, Yzeure
- Pascale LESCURAT, Montluçon 1
- Marc MALBET, Montluçon 1
- Juliette WERTH, Montluçon 4

Cette session du mois d'octobre s'est, une fois de plus, achevée au terme d'une journée et quelques heures de débat. La loi NOTRe a acté le maintien des Départements avec deux objectifs prioritaires : l'égalité entre les personnes et entre les territoires en assurant un service public de qualité en ville comme dans les milieux ruraux. Les départements sont les locomotives de nos territoires et de la cohésion nationale, véritables tisseurs de liens et d'espaces de démocratie locale dans un pays à la recherche d'un nouveau souffle.

C'est pour cela que les élus du groupe socialiste du Conseil départemental sont allés rencontrer et échanger avec les Bourbonnais au mois d'octobre afin de faire le point sur ce nouveau mandat. Depuis mars 2015, la majorité de droite conduite par Gérard Dériot est à la tête du Conseil départemental. Le changement est brutal, pour les habitants et pour les territoires. Nous avons donc expliqué quelles sont les différences entre la politique conduite avant 2015 par la gauche et celle conduite aujourd'hui par la droite, sur la réalité des compétences départementales, sur les marges de manoeuvre et les propositions que nous pourrions construire et défendre. Nous étions accompagnés par Jean-Michel Guerre, conseiller régional socialiste, qui a pu apporter son éclairage sur la réalité de la politique menée au niveau régional par Laurent Wauquiez, sur les transferts de compétence entre départements et régions.

Nous vous présenterons donc dans ce journal un aperçu des sujets sur lesquels nous avons échangé ainsi que les principaux dossiers présentés lors de la session du mois d'octobre.

Mars 2015 - Octobre 2016 : 18 mois de mandat en débat

SOLIDARITÉS

De 2008 à 2015, la gauche a souhaité décloisonner le champ des solidarités, sortir de la logique de dispositifs prédéfinis pour mettre le citoyen au coeur de la construction des politiques publiques qui lui sont dédiées. Depuis 2015, la droite a entamé de sévères coupes budgétaires contre les actions de solidarités et enclenché une politique de suspicion généralisée contre les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

Quelques exemples

Gauche

- Petite enfance : 11 nouvelles structures, 9000 petits accueillis
- 10 maisons de santé
- Santé : 400 places d'accueil créées
- 26 médecins installés
- Adaptation de logements pour personnes âgées

Droite

- Arrêt des politiques publiques en faveur de la petite enfance
- Baisse des subventions aux centres sociaux
- Restriction des aides sociales
- Baisse ou suppression de financement pour les associations : santé, social...

JEUNESSE - ÉDUCATION

La jeunesse a été une priorité du Conseil départemental sous la gauche. Depuis 18 mois, les politiques publiques de la jeunesse et de l'éducation ont été littéralement sabrées par la droite.

Quelques exemples

Gauche

- Aide au permis pour les jeunes
- Aide à l'enseignement supérieur
- Plan collèges
- Gratuité des transports scolaires
- Soutien aux familles
- Aide aux projets jeunes
- Restauration scolaire
- Insertion

Droite

- Suppression de l'aide au permis, de l'aide au BAFA, des bourses de vacances, des aides à l'enseignement supérieur, des aides aux accueils de loisirs avec hébergement,...
- Suppression des aides aux CIO
- Suppression des emplois d'été, des emplois d'avenir, des contrats d'apprentis au sein de la collectivité

Transports et mobilité : où en est-on ?

La compétence « transports » a été transférée à la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune information concrète sur les modalités de ce transfert, notamment sur le maintien de la gratuité des transports scolaires. La majorité départementale n'est pas en mesure de fournir le moindre élément à ce sujet.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

La culture n'est pas un luxe mais une nécessité, à la fois pour les habitants mais aussi pour le développement économique et humain du territoire. Elle crée de l'activité et de l'emploi. Depuis 2015, elle est devenue dans l'Allier une variable d'ajustement avec une mise au pas des acteurs culturels et une vision à courte vue des enjeux sur le territoire.

Quelques exemples

Gauche

- Développement des musées départementaux
- Centres culturels en zone rurale
- Aide aux compagnies professionnelles de théâtre, de danse
- Aide à la diffusion
- Aide aux associations

Droite

- Suppression d'aides aux associations à caractère culturel, scientifique, artistique et en lien avec la lecture publique
- baisse drastique des subventions aux associations

HABITAT

L'Allier, sous la gauche, a été le 3ème département à mettre en place un plan départemental de l'habitat. Il répond à des enjeux **sociaux**, en faisant baisser les charges pour les locataires ; **économiques**, puisque les retombées directes pour le territoire sont estimées à 60 M€ par an ; **environnementaux**, en limitant la consommation d'énergie. Depuis 2015, le sujet n'a jamais été abordé par la majorité actuelle.

Quelques exemples

Gauche

- Soutien à la construction de logements sociaux neufs et à la réhabilitation
- Soutien au logement en faveur des jeunes
- Lutte contre l'habitat indigne
- Amélioration de l'habitat pour les propriétaires précaires

Droite

- Pas de remise en cause majeure, mais pas de vision d'avenir affichée
- Baisse des subventions aux structures partenaires : ADIL, CAUE, qui informent la population sur les aides départementales.

Aménagement du territoire

Malgré des engagements de campagne dénonçant « l'asphyxie des communes » par la gauche, la droite n'a pas augmenté l'enveloppe dévolue aux territoires, remplaçant les dispositifs existants par ce qui s'apparente au fil des mois à une usine à gaz, notamment pour les petites communes. Là-aussi, les orientations en lien avec la région sont attendues.